



Département Cardiovasculaire

LE BILAN PRÉ-GREFFE CARDIAQUE



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE

Qu'est-ce qu'un bilan pré-greffe cardiaque ?

La transplantation cardiaque consiste à remplacer le cœur malade du receveur par un cœur sain du donneur immunologiquement compatible. Elle procure un bénéfice indiscutable : soulagement des symptômes et amélioration de la qualité de vie et de la survie.

Quand un patient est candidat à une greffe du cœur, un médecin psycho-social est indispensable.

Pour qui ?

Les patients :

- âgés de moins de 65 ans ;
- avec une insuffisance cardiaque sévère, irréversible et résistante à un traitement médico-chirurgical optimal (médicament, pontage coronarien, chirurgie valvulaire, pacemaker de resynchronisation...).

Pourquoi ?

- Confirmer l'indication de la transplantation cardiaque ;
- dépister et traiter des maladies ou des facteurs (atteintes infectieuses, hépatiques, rénales...) qui peuvent favoriser l'infection ou le rejet ;
- exclure les contre-indications (HTAP, cancer, maladie dégénératives...);
- évaluer le pronostic ;
- réaliser une évaluation psycho-sociale du patient et aider à adhérer librement au projet pré et post transplantation ;
- rencontrer l'équipe de transplantation : le cardiologue, les infirmières, le kiné, la psychologue, la diététicienne et l'assistante sociale.

Ce bilan comprend des examens cardiaques et non cardiaques qui sont réalisés lors d'une hospitalisation de cinq jours.

Bilan cardiaque

Échographie cardiaque : étudie la structure du muscle cardiaque.

Épreuve d'effort + VO2 : analyse le comportement du cœur et du système respiratoire à l'effort. Le test se fait sur un vélo : le port d'un pantalon et des chaussures est vivement recommandé.

Cathétérisme droit : mesure les pressions des cavités droites du cœur et de l'artère pulmonaire au repos ou à l'effort sur un vélo. Sous anesthésie locale, un cathéter est placé dans le cœur en passant par une veine du cou.

Pour les porteurs d'un pacemaker/défibrillateur, l'examen peut commencer par la salle de cathétérisme pour la pose du cathéter et se poursuivre dans la salle de l'effort. Un repas léger est conseillé avant l'examen. Les anticoagulants sont suspendus selon les recommandations du médecin. Le port d'un pantalon et des chaussures vous permettra de pédaler à l'aise.

Résonance magnétique cardiaque : utilise des ondes radio et magnétiques pour avoir des images détaillées de la structure du cœur et des vaisseaux sanguins.

Le patient doit donc enlever tout métal sur lui et ne doit être porteur ni de pacemaker ou de défibrillateur.

Bilan non cardiaque

Densitométrie et la scintigraphie osseuse : aident au diagnostic de l'ostéoporose.

NB: le traitement corticoïde post greffe l'aggrave.

Radiologie du thorax

Scanner thoraco-abdominal : permet d'étudier tous les organes de l'abdomen : foie, intestins, reins, petit bassin...

Scanner cérébral et des sinus : recherche de lésions du cerveau, du nerfs auditifs ou visuel.

Le scanner se fait à jeun lorsque la fonction rénale permet l'usage du produit de contraste. Pour éliminer celui-ci, il est généralement conseillé de boire un litre d'eau après l'examen. Parlez-en avec l'infirmière de l'étage pour vous éviter une surcharge pulmonaire.

Échographie :

- abdominale : étudie les grosses artères de l'abdomen ;
- rénale : étudie la forme, la taille des reins. Cet examen n'est réalisé qu'en cas d'insuffisance rénale ;
- des vaisseaux du cou : explore les artères carotides, vertébrales, nasales, ophtalmiques. Recherche de sténose ou d'occlusion ;
- des membres inférieurs : diagnostic de l'insuffisance artérielle évolutive ou aigue.

Il est recommandé de rester à jeun quatre heures avant les échographies abdominales et rénales.

Spirométrie : un test qui permet de mesurer la fonction pulmonaire.

Le bilan infectieux comprend les examens suivants :

- bucco-dentaire et Orto-Rhino-Larynx (ORL) ;
- gynécologique ou urologique ;
- sérologie sanguine (une prise de sang).

Examens complémentaires

D'autres examens peuvent découler de ce bilan. Ne citons ici que le test de réversibilité de l'hypertension pulmonaire (HTAP). Ce test est réalisé lorsque les pressions mesurées dans les artères pulmonaires sont élevées. Un court séjour d'une nuit aux soins intensifs est nécessaire pour cet examen.

Une HTAP non réversible est une contre-indication à la greffe cardiaque.

Prise en charge pluridisciplinaire

Le bilan pré-greffe est un moment de préparation médicale, physique, psychologique, familiale et sociale.

Accepter la transplantation cardiaque comme alternative thérapeutique est une étape indispensable avant l'inscription sur la liste. Cette acceptation se fera beaucoup mieux en équipe pluridisciplinaire que seul.

Cette équipe vous apportera l'aide nécessaire dans la réflexion pour mûrir ce projet de greffe et dans les démarches administratives.

Attente de résultats et inscription sur la liste d'attente

Au terme de ce bilan, toute l'équipe de la transplantation cardiaque se réunit pour analyser les résultats des examens et des analyses sanguines.

La décision de l'inscription, du report d'inscription ou de non-inscription qui en découlera sera communiquée au patient lors d'une consultation médicale.

Ce processus peut durer quatre à six semaines.

Lorsque l'indication de la greffe est confirmée, le patient est inscrit sur la liste d'attente de l'Eurotransplant ; un organisme européen d'allocation d'organes.

La durée moyenne d'attente est à ce jour de vingt mois. Pendant cette période d'attente, un suivi cardiologique régulier et rigoureux est crucial pour évaluer l'amélioration ou la dégradation de votre état de santé.

Le bilan pré-greffe peut aussi conduire à la prescription d'une assistance ventriculaire gauche lorsque le patient est à un stade avancé de l'insuffisance cardiaque.

Lorsque l'option de la greffe cardiaque n'est pas retenue, le patient continuera son suivi régulier auprès de son cardiologue habituel.



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR



INFORMATIONS

DÉPARTEMENT CARDIOVASCULAIRE
SERVICE DE CARDIOLOGIE

CENTRE D'INSUFFISANCE CARDIAQUE :
+32 2 764 28 12

INFIRMIÈRE RESSOURCE :
+32 2 764 28 85

Éditeur responsable : Thomas De Nayer / Service de communication
Photos : Shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
www.saintluc.be